



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CHROMATECH PINK

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : CHROMATECH PINK

DISTRIBUTEUR : Dodge Company Ltd,
Units 11/15 Ardglen Industrial
Estate,
Whitchurch, Hampshire,
RG28 7BB, United Kingdom
44 (0)1256-893883
44 (0)1256-893868

NO DE PRODUIT : 109022

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes. Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

CLASSIFICATION (1999/45) : T;R23/24/25. Xn;R68/20/21/22. Carc. Cat. 3;R40. Xi;R36/37/38. R43.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
FORMALDÉHYDE...%	200-001-8	50-00-0	10-30%	Carc. Cat. 3;R40 T;R23/24/25 C;R34 R43
HYDROXYDE DE SODIUM	215-185-5	1310-73-2	< 1%	C;R35
IGEPAL CO 630		68412-54-4	< 1%	Xn;R22. Xi;R36/37. N;R51/53.
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	5-10%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

CHROMATECH PINK**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Bien ventiler. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières toxiques.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
FORMALDÉHYDE...%	VLEP	0,5 ppm		1 ppm		C3
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m3			
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m3	1000 ppm	1300 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C3 = Substance classée cancérigène de catégorie 3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Utiliser une protection oculaire.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Opaque Liquide		
COULEUR	Rose		
ODEUR	Âcre Odeur au parfum		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	93-96 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	1.050-1.060 @ 20 °c
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	VOLATILE PAR VOLUME (%)	98
VALEUR PH, SOLUTION	8.5-9.5	POINT D'ÉCLAIR (°C)	63 CF (Creuset fermé).
CONCENTRÉE			
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	7	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	73

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CHROMATECH PINK**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter le contact avec les acides et les alcalis. Éviter le contact avec les oxydants forts. Éviter le contact avec les agents réducteurs forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Toxique par inhalation. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

INGESTION

Toxique en cas d'ingestion. CAUSE DES BRÛLURES. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Toxique par contact avec la peau. Cause des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux. Le contact avec le produit chimique concentré peut très rapidement causer de graves dommages oculaires et même la cécité.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion.

AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

Cancérogène, catégorie 3.

INFORMATIONS MÉDICALES

Allergies. Allergies et affections cutanées. Antécédents de tabagisme.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Inconnue.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (METHANOL)		
NO. UN ROUTE	2810	N°CLASSIFICATION ADR	6.1
CLASSIFICATION ADR	Classe 6.1 : Matières toxiques.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)	No. DE DANGER (ADR)	60
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	6.1	CODE HAZCHEM	2X
NO CEFIC TEC(R)	61GT1-III	NO. CLASSE RID	6.1
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	2810
CLASSE IMDG	6.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-A	POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN, AIR	2810	CLASSE AIR	6.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**ÉTIQUETAGE**

CHROMATECH PINK

Toxique

CONTIENT

FORMALDÉHYDE 19.3848%

MÉTHANOL

PHRASES DE RISQUE

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 R40 Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R68/20/21/22 Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

CONSEILS DE PRUDENCE

S25 Éviter le contact avec les yeux.
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
 S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et.al.

DATE DE RÉVISION 11/08/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R40 Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
 R11 Facilement inflammable.
 R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
 R22 Nocif en cas d'ingestion.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R35 Provoque de graves brûlures.
 R34 Provoque des brûlures.
 R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.